

Conseil d'établissement

École secondaire Grande-Rivière

Procès-verbal du mercredi 10 février 2021 Rencontre en virtuel

Étaient présents

Membres parents

Johanne Blais (Prés.) Claudine Bissonnette Anik Des Marais Johanne Fecteau-Bouchard Sébastien Hénault (Subs. CP)

Membres du personnel de l'école

David Aubut (Ens.)
Josée Hivon (Pers. professionnel)
Éric Labonté (Pers. de soutien)
Karine Lévesque (Ens.)
Jérémie Savard (Ens.)
Denise Simard-Lapointe (Ens.)

Public

Danièle Bolduc (Dir. École secondaire 040) Antoine Meloche (Élève sous-comité CDÉ)

Étaient absents

Marie-Pierre Dionne (Rep. CP)
Gilles Chagnon (Conseiller municipal)

1. Présences et vérification du quorum (18h42)

Mme Johanne Blais ouvre la réunion en s'assurant d'avoir le quorum et souhaite à tous la bienvenue ainsi qu'à Mme Danièle Bolduc, directrice de la nouvelle école secondaire 040.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point 2.1 -Droit de parole à Mme Danièle Bolduc, directrice de la nouvelle école secondaire 040.

Mme Johanne Fecteau-Bouchard propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 2.1 et Mme Denise Simard-Lapointe appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-23

Adoptée à l'unanimité

Membres Représentants des élèves

Félix-Antoine Babin Adjo Ida Isheia

Direction

Serge Guitard (Dir.) Caroline Saumure (Dir. Adj.) Annick Madore (Dir. Adj.)

CSSEHDA

Mélissa Labelle (Rep. EHDAA)

3. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2020

Mme Denise Simard-Lapointe propose l'adoption du procès-verbal du 21 octobre 2020 et M. Sébastien Hénault appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021 - 24

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 16 décembre 2020

(Point 5.3) : Le directeur fait un suivi concernant la circulation dense sur la rue Broad à la rentrée des classes les matins. Après avoir analysé la problématique avec son collègue de Trois-Portages, il va proposer à la direction générale du CSSPO et à la ville de Gatineau de mettre des affiches aux sorties des débarcadères des deux écoles spécifiant qu'ils doivent obligatoirement tourner vers la droite en direction du boulevard des Allumettières. Il va communiquer avec M. Chagnon pour lui faire un suivi.

Interventions:

- 5.1 Intervention du public. Aucune personne du public à la rencontre.
- 5.2 <u>Représentante au comité EHDAA</u>. Mme Mélissa Labelle mentionne qu'il y a répartition des ressources humaines. L'école virtuelle et le dépistage.
- 5.3 Membre de la communauté. Aucun point car M. Gilles Chagnon était absent.
- 5.4 <u>Déléguée au comité de parents du CSSPO.</u> Aucun point car Mme Marie-Pierre Dionne était absente.

6. Propositions

6.1 Votes électroniques – Changements dans la grille-matières 2021-2022

6.1.1 3e Sec VGS – Que le projet d'orientation personnel devienne optionnel en ajoutant deux autres options : la robotique et la formation sportive.

CÉ ÉSGR-2021-25

P:8 C:0 A:6

Approuvé à la majorité

6.1.2 4e Sec VGS – Remplacement du cours optionnel d'Espagnol pour un cours optionnel en Robotique.

CÉ ÉSGR-2021-26

P:7 C:0 A:7

Approuvé à la majorité

6.2 Règle de régie interne

Lors de vote électronique, au paragraphe 18 des règles de la Régie interne du CÉ ÉSGR 2021-2022, il a été ajouté que le délai de 48 heures soit durant les jours ouvrables.

On devrait donc lire: « ... Les membres doivent voter dans les 48 heures jours ouvrable suivant l'avis d'approbation... ».

M. Jérémie Savard propose d'approuver l'ajout des mots « jours ouvrables » pour les 48 heures de temps de réponse et Mme Karine Lévesque appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-27

Adopté à l'unanimité

6.3 Allocations ministérielles 2021-2022

M. Guitard explique que le CÉ doit attester les montants reçus par l'établissement de L'ÉSGR pour les mesures protégées 2020-2021 commet suit :

- Aide alimentaire : 58 808\$
- Acquisitions d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires : 42 757\$
- Sorties scolaires en milieu culturel: 67 742\$

Il est proposé par Mme Claudine Bissonnette et appuyé par M. Sébastien Hénault que le CÉ ÉSGR approuve l'attestation des montants reçus pour l'ÉSGR concernant les mesures protégées 2020-2021

CÉ ÉSGR-2021-28

Approuvé à l'unanimité

6.4 Contribution financière – Programme Arts-Études 2021-2022

M. Serge Guitard explique les besoins concernant la contribution financière des parents pour les concentrations en Arts plastiques et Musique qui deviendraient des programme Arts-Études, pour l'année scolaire 2021-2022. Malgré l'augmentation des heures et des projets pour soutenir le cheminement et la motivation des élèves inscrits dans ce programme, des efforts ont été faits pour limiter les frais qui ont déjà été réduits dans les dernières années. Les contributions financières pour ces programmes seraient de 187\$ en Arts plastiques et de 215\$ en Musique, comparativement aux contributions présentes de 122\$ et 140\$ respectivement.

Mme Johanne Fecteau-Bouchard propose l'adoption de la contribution financière exigée aux parents des programmes Arts-Études 2021-2022 et elle est appuyée par Mme Denise Simard-Lapointe.

CÉ ÉSGR-2021-29

Approuvé à l'unanimité

7 Consultation

7.1 Comité de Parents – Calendrier scolaire 2022-2023

La Fédération des comités de parents du Québec, demande que les membres du CÉ puisse compléter le sondage sur *MsForms* concernant le calendrier scolaire 2022-2023. Il y a eu discussion sur la semaine de relâche et sur l'importance de s'assurer qu'elle ne soit pas programmée au même moment que celle des écoles d'Ottawa pour permettre aux élèves d'avoir accès aux diverses activités offertes dans la région.

7.2 Conseil des élèves - Présentation Code vestimentaire de l'ÉSGR

Dans le cadre de l'ajout aux mandats des conseils d'établissement d'avoir au moins une consultation annuelle auprès des élèves. M. Félix-Antoine Babin représentant des élèves, présente un sommaire du travail du CDÉ concernant le code vestimentaire de l'ÉSGR. La présidente demande aux membres d'être en mode écoute et précise qu'aucune décision ne sera prise puisque c'est effectué dans le cadre d'une consultation auprès des élèves.

Suivant cette représentation, un sous-comité du CÉ nommé Comité consultatif – Code vestimentaire (CC-CV) se penchera sur cette consultation. La présidente félicite M. Félix-Antoine Babin pour cette présentation et ce travail livré de façon professionnelle.

7.3 Direction – Besoins de l'Établissement en biens et services

M. Guitard fait état des besoins en biens et services pour l'année en cours et pour l'an prochain :

- Couvre-plancher local de musique
- Perron de la porte #1

- Rampe d'handicapés à la porte des sports
- Quai de chargement pour la cafétéria
- Chemin sens unique de la rue Broad à la rue Foran qui serait utilisé comme débarcadère près des modulaires
- · Réfection de la piscine
- M. Guitard explique que le MEES pourrait enlever les modulaires dès la prochaine année scolaire, bien que la prévision de la clientèle pour le pavillon Grande-Rivière passerait de 1960 élèves aux environs de 1860... M. Sébastien Hénault propose que le CÉ écrive une lettre au niveau politique afin de les sensibiliser aux besoins de ÉSGR concernant les modulaires... M. Guitard présentera une ébauche de lettre à la présidente afin de la faire parvenir au conseil d'administration du CSSPO.

8 Informations:

8.1 <u>Correspondance</u>

Aucune

8.2 Suivi projet éducatif

Aucun suivi, pas de changement depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

8.3 Suivi consultation obligatoire auprès des élèves

Les membres qui composent le Comité consultatif – Code vestimentaire sont : M. David Aubut, Mme Johanne Blais, Mme Josée Hivon, M. Jérémie Savard et Mme Denise Simard-Lapointe. Une rencontre sera prévue dans les prochains jours et ce dossier procédera en collaboration avec la direction.

8.4 Formation obligatoire - membres du CÉ

La présidente rappelle aux membres du comité qu'il y aura une formation obligatoire à suivre. De nouvelles fiches et capsules ont été ajoutées. Le comité d'éthique du CSSPO, nous fera parvenir souspeu les directives concernant l'attestation qui servira de preuve pour les membres qui auront complété leur formation. D'ici là, elle invite les membres à lire les diverses capsules, cahier et fiches qui se trouvent au lien suivant : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/

9 Mots

9.1 Présidence

Mme Johanne Blais tient à remercier le personnel scolaire pour leur travail extraordinaire autant en présentiel qu'en virtuel. Elle félicite également les élèves pour leur respect des consignes sanitaires. Elle termine en indiquant que la semaine de relâche sera très bien méritée et que c'est un moment pour recharger ses batteries et de ce fait, il faut décrocher et prendre du temps pour soi.

9.2 Direction

M. Guitard remercie au CDÉ pour leur travail et la présentation concernant la consultation sur le Code vestimentaire. Il félicite la rigueur pour la conception du document et de l'excellente présentation de M. Félix-Antoine Babin et de sa collègue Mme Adjo Ida Isheia.

Il souligne également les adaptations hebdomadaires des membres du personnel et des élèves concernant les règles sanitaires dont la gestion de remettre deux (2) masques par élève par jour.

(20h36) Ajout de 15 minutes proposé par Mme Johanne Fecteau-Bouchard et appuyé par M. Jérémie Savard.

CÉ ÉSGR-2021-30

Adopté à l'unanimité

9.3 Représentants des élèves

M. Félix-Antoine Babin remercie les membres du CÉ pour l'écoute lors de sa présentation.

Mme Adjo Ida Isheia aimerait que les bacs de composte soient présents dans toutes les classes. Il a été mentionné que ces derniers arriveront dans les semaines à venir.

9.4 Membres – Parents

Aucun commentaire.

9.5 Membres du personnel

Mme Denise Simard-Lapointe souligne avoir eu un retour très positif des parents concernant les concerts de musique qui ont été publiés sur la page web de l'école sous l'onglet Vie étudiante/Musique concert 2020.

10 Varia Aucun point.

11. Levée de l'assemblée (20h45)

Mme Denise Simard-Lapointe propose la levée de l'assemblée et Mme Karine Lévesque appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-31

Adopté à l'unanimité

12. Prochaine rencontre : le mercredi 21 avril 2021 sur TEAMS à 18 h 30

Johanne Blais Présidente Serge Guitard Directeur

Résolution : CE ÉSGR-2021-33 (21 avril 2021)

Adoptée à l'unanimité